

## **NOXXON ANNONCE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

**Berlin, Allemagne, le 29 mai 2020, 18h00 CEST - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX)**, société biopharmaceutique développant principalement des traitements contre le cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (MET), annonce aujourd'hui qu'en raison de la pandémie de coronavirus, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société (AG) sera convoquée sous forme de réunion hybride à 10h30 CEST le 30 juin 2020. Le président de l'assemblée générale sera physiquement présent dans les bureaux de Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, Strawinskylaan 10, 1077 XZ à Amsterdam, Pays-Bas, tandis que la direction et les membres du conseil d'administration disposeront d'un accès à distance pour participer.

Compte tenu des risques pour la santé publique liés à l'épidémie de COVID-19 et des mesures restrictives mises en œuvre aux Pays-Bas et dans le reste du monde pour réduire les rassemblements de personnes, la société invite ses actionnaires à ne pas assister en personne à l'AG. Les actionnaires n'auront ainsi pas besoin d'être présent pour voter lors de l'AG du 30 juin 2020. La société recommande plutôt de fournir les instructions de vote par procuration. De plus amples informations sur le vote par procuration sont données dans l'avis de participation à cette AG, disponible sur le site web de la société ([www.noxxon.com](http://www.noxxon.com)).

La société reconnaît que les contraintes causées par la pandémie de COVID-19 limitent la présence physique de ses actionnaires à l'AG et ainsi leur capacité à poser des questions lors de la réunion. Pour cette raison, les actionnaires qui décident de ne pas assister à l'AG le 30 juin 2020 à Amsterdam, aux Pays-Bas, et qui souhaitent toutefois poser des questions sur les points à l'ordre du jour de l'AG, peuvent soumettre leurs questions par email à l'adresse [shareholders@noxxon.com](mailto:shareholders@noxxon.com) jusqu'au vendredi 26 juin 2020 à 10h30 CEST. L'e-mail de soumission de cette ou ces questions doit inclure le nom, le prénom, le nombre d'actions détenues par l'actionnaire à la date d'enregistrement de l'AG et le point de l'ordre du jour auquel la question se rapporte.

Les comptes annuels 2019 et le rapport du conseil d'administration pour 2019, la convocation, l'ordre du jour et les notes explicatives de l'ordre du jour, les instructions et documents pour la participation et le vote à l'AG ; et les notes explicatives du point 7 de l'ordre du jour concernant la modification partielle des statuts de la société sont disponibles sur le site web de la société ([www.noxxon.com](http://www.noxxon.com)). Ces documents sont également disponibles dans les bureaux de la société, Max-Dohrn-Strasse 8-10, 10589 Berlin, Allemagne, pour les actionnaires et les personnes ayant le droit d'assister à l'assemblée qui, sur demande, en recevront un exemplaire gratuit.

Aux termes de la législation néerlandaise et des statuts de la société, les personnes habilitées à assister et à voter à l'assemblée générale sont des actionnaires de la société (qui, aux fins du présent avis, inclut les titulaires d'un droit d'usufruit de droit néerlandais) qui (i) ont été enregistrés en tant qu'actionnaire dans l'un des registres administratifs des intermédiaires qui sont (indirectement) des participants à Euroclear France le 2 juin 2020 (la date d'enregistrement) après que toutes les écritures de débit et de crédit aient été traitées conformément à la date d'enregistrement et (ii) ont notifié la société avant 05.00 p.m. CEST le 23 juin 2020 de leur participation par écrit ou par voie électronique (les coordonnées sont disponibles sur le site de la société ([www.noxxon.com](http://www.noxxon.com))).

**Pour plus d'informations, merci de contacter :**

**NOXXON Pharma N.V.**

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général  
Tél. +49 (0) 30 726 247 0  
amangasarian@noxxon.com

**NewCap**

Arthur Rouillé  
Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15  
arouille@newcap.fr

**À propos de NOXXON**

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. En septembre 2019, la société a initié une autre étude avec le NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : [www.noxxon.com](http://www.noxxon.com).

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



[https://twitter.com/noxxon\\_pharma](https://twitter.com/noxxon_pharma)

**Déclarations prospectives**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.